

VOL. 7

AOUT 1901

No. 8

BULLETIN
— DES —
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam agnoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*

PIERRE-GEORGES ROY
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
RUE WOLFE
LÉVIS

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de août : Saint-Bonaventure de Hamilton, P. G. R. ; Les prêtres nés à l'Islet (Addenda) ; Les gouverneurs et administrateurs de la province de Québec, de 1763 à 1867, N.-E. Dionne ; Jean Talon, Régis Roy ; Notre-Dame-de-Foy, Ernest Myrand ; James Bell, J.-O. Dion ; M. de Saint-Marc, G. du Chevrot ; L'abbé Philippe-René de Portneuf ; Le colonel de Longueuil, Monongahéla de Beaujeu ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Bonaventure de Hamilton ; Jean Talon ; Armes de Talon.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

ERRATA

- Page 232 — au lieu de : De Rottunberg, lisez De Rottenburg.
“ 233 — Goford, son départ du pays, 27 février 1838.
“ “ — Durham, “ “ “ “ 1er nov. 1838.
“ “ — Coborne, “ “ “ “ 23 oct. 1839.
“ “ — Poullet Thompson devenu Lord Sydenham.
“ 234 — Mecalfe, son départ du pays, 26 nov. 1845.
“ “ — Hipe, décédé le 13 avril 1789.

PUBLICATIONS RECENTES

Les écoles aux Etats Unis. Un exposé des vrais principes en matière d'éducation, par le R. L.-P. Paquin — Elm Grove, E.-U.—1901.

St-Jean-Batiste de Québec—1901.

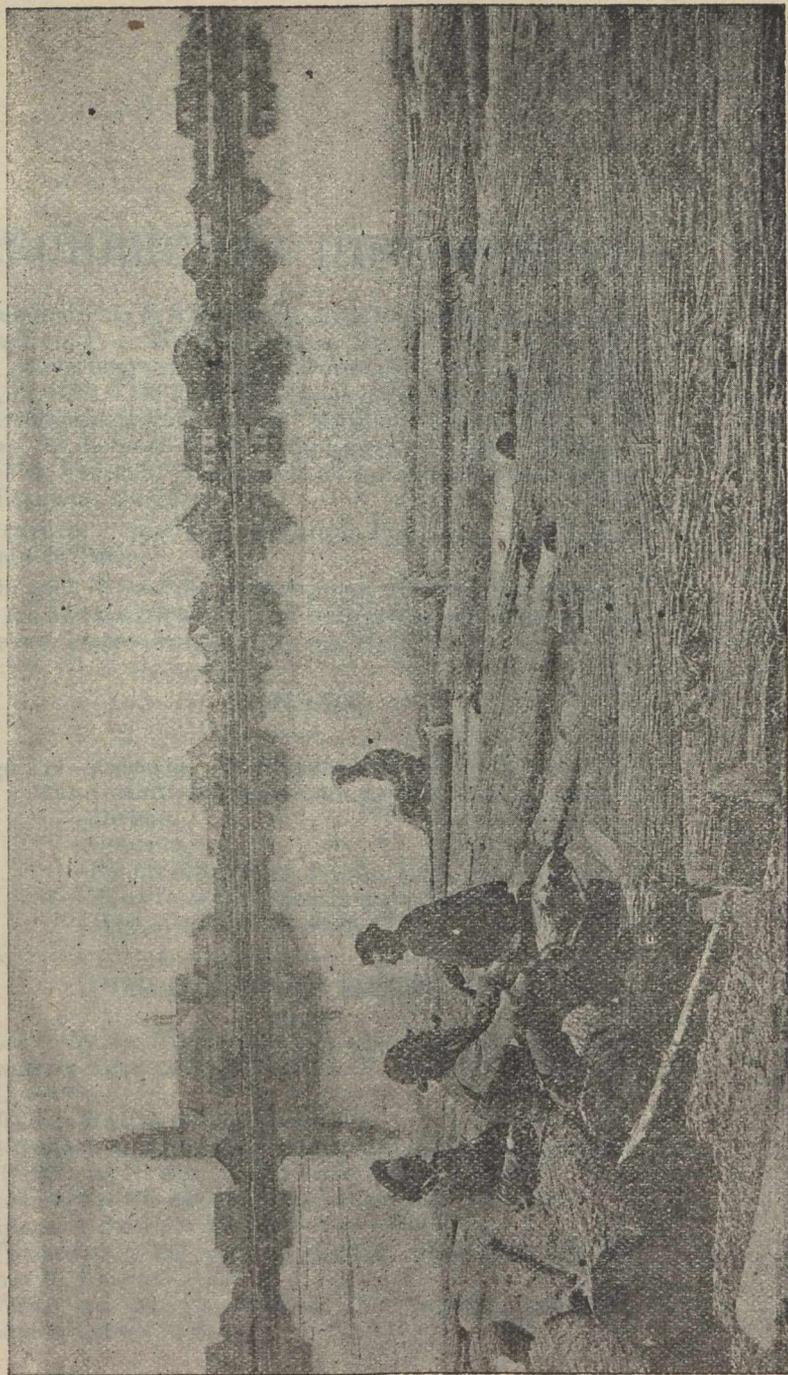
Almanach es adresses de la cité des Trois-Rivières pour 1901-1902, par N. Marchand, Trois-Rivières—1901.

Annuaire d séminaire de Chicoutimi pour 1900-1901.

Annuaire d collège de Lévis pour 1900-1901.

The Annals of the port of Québec, 1535 1900, by Sir James M. Lelaine--1901.

Vieux mur ou Un héros de Châteauguay, par J.-B. Caouette, Québec--1901.



SAINT-BONAVENTURE DE HAMILTON

— 200 —

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7

AOÛT 1901

No. 8

SAINT-BONAVENTURE DE HAMILTON

Le canton Hamilton a été nommé ainsi en l'honneur du colonel Henry Hamilton, un des lieutenants de Amherst dans la guerre qui se termina par la cession du pays à l'Angleterre. Hamilton fut lieutenant-gouverneur de la province de Québec, puis administrateur de tout le Canada pendant l'absence de Haldimand. Il nous fait plaisir de constater que son nom a été perpétué car pendant son administration il montra beaucoup de sympathie aux Canadiens.

En 1762, treize familles acadiennes qui, depuis deux années, étaient traquées par les autorités anglaises, et vivaient dans les bois avec les Sauvages, vinrent se fixer sur les bords de la belle et grande rivière Bonaventure qui coule dans le canton Hamilton.

Les premiers colons de Bonaventure se livrèrent particulièrement à la culture de la terre. Ils ne s'occupèrent de la pêche, qui est très abondante en cet endroit, que pour subvenir à leurs propres besoins.

Il faut croire que le gouvernement ne leur donna pas de titre de concession, car en 1792 ils se plaignirent qu'on accordait à d'autres les terres qu'ils avaient défrichées et améliorées.

Dix ou quinze années après leur établissement à Bonaventure les Acadiens se construisirent une chapelle qui fut placée sous le patronage de saint Bonaventure.

En 1795, ils la remplacèrent par une autre un peu plus vaste. Ils ne purent cependant terminer l'intérieur qu'en 1808.

Enfin, en 1860, année de l'érection canonique et civile de la paroisse, on construisait une troisième église. Cette église allongée en 1895 de 32 pieds et à laquelle on a ajouté un clocher à coupole et une tour saillante sert encore au culte.

Les prêtres qui ont desservi Saint-Bonaventure comme missionnaires ou curés sont M. Jean-Baptiste de LaBrosse (jésuite), 1771-72 (1) ; Joseph-Mathurin Bourg, 1791-95 ; Louis-Joseph Desjardins, 1795-98 ; Jacques de La Vaivre, 1796-801 ; Alexis Lefrançois, 1801-04 ; Michel-Auguste Amiot, 1804-06 ; Charles-François Painchaud, 1806-08 ; Luc Fitz-Simmons (récollet), 1808-11 ; Alexis Leclerc, 1811-15 ; François-Xavier Demers 1815-19 ; Pierre-Flavien Leclerc, 1819-20 ; Clément Aubry, 1820-21 ; Joseph Philippe Lefrançois, 1821-24 ; Edouard Labelle, 1824-27 ; Joseph-Alexandre Boisvert, 1827-32 ; Antoine Gosselin, 1832-35 ; Pierre Huot, 1835-37 ; Paul Pouliot, 1837-39 ; Jean-Louis Alain, 1837-63 ; Alexis Mailloux, 1863-65 ; Joseph-Omer Normandin, 1865-72 ; P.-N. Thivierge, 1872-97 ; M. Thomas Gravel, curé actuel.

P. G. R.

LES PRÊTRES NÉS À L'ISLET (ADDENDA)

M. Léon-Alphonse Dangle né le 28 août 1868 du mariage de Fabien Dangle et de Préfine Duchesneau. Ordonné le 6 octobre 1889. Décédé curé de la Petite Rivière Saint-François, diocèse de Chicoutimi, le 28 août 1895.

M. Joseph-William-Ivanhoë Caron né le 12 octobre 1875 du mariage de William Caron et de Wilburge Gagné. Ordonné à Saint-Ferdinand d'Halifax le 25 juillet 1900. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis.

(1) De 1772 à 1791 il y a une lacune dans la liste des desservants : les registres de ces dix-neuf années ont été brûlés.

LES GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC, DE 1763 à 1867

Invité par M. le directeur du *Bulletin des Recherches Historiques* à dresser une liste des gouverneurs et des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, depuis le commencement du régime anglais jusqu'à la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, je me suis mis à l'œuvre sans trop savoir à quelles difficultés j'allais me heurter. Quoique plusieurs travaux de ce genre existent déjà, il n'en est aucun qui nous fasse connaître les dates précises de la nomination des gouverneurs et de l'expiration de leur terme d'office. Je les ai consultés cependant, mais il m'a fallu réviser plusieurs dates, et puis m'assurer si chaque personnage était bien mis à sa place, car il y a des écrivains qui ont signalé comme gouverneurs des individus qui n'ont été que lieutenants-gouverneurs, et *vice-versa*. Afin d'éviter tout brouillamini, j'ai dû dresser deux tableaux séparés, l'un des gouverneurs et administrateurs ou, si l'on veut, de tous ceux qui ont agi comme chefs de la province, et l'autre, des lieutenants-gouverneurs. La raison de cet arrangement, qui de prime abord pourrait paraître superflu, consiste dans le fait que plusieurs lieutenants-gouverneurs ont administré la province durant une période qui ne couvre qu'une partie de leur lieutenance.

En voici deux exemples :

Sir Robert-Shore Milnes fut lieutenant-gouverneur avant et après son séjour à Québec.

Sir F. N. Burton fut lieutenant-gouverneur de 1803 à 1832. Durant cette longue période de 24 ans, il ne fut ap-

pelé à administrer la province qu'une seule fois, du 7 juin 1824 au 16 septembre 1825, en l'absence de Lord Dalhousie, alors gouverneur en chef.

Parmi ceux qui ont dressé la liste de nos gouverneurs, etc., il en est qui ont placé en tête le nom d'Amherst. Je n'ai pas voulu emboîter le pas derrière eux, et voici pourquoi.

Après la bataille des plaines d'Abraham, le Canada ne fut pas immédiatement cédé à l'Angleterre. Québec, il est vrai, était tombé au pouvoir de l'ennemi, mais Montréal restait encore à ses anciens maîtres. Ce ne fut qu'au printemps de 1760 que le pays tout entier dut subir le joug du vainqueur. Amherst, qui était général de l'armée anglaise, divisa alors le pays en trois districts militaires, avec chacun un gouverneur pour le diriger et le conserver. Murray garda Québec où il avait toujours demeuré depuis septembre 1759. Burton, qui avait été jusqu'alors lieutenant de Murray fut envoyé aux Trois-Rivières, et Gage à Montréal. Knox attribua à Murray le titre de *gouverneur de Québec et de ses dépendances*, pour le temps qui suivit immédiatement la bataille des plaines d'Abraham, et à Burton le titre de lieutenant-gouverneur. De là conclure que l'un a été gouverneur et l'autre lieutenant-gouverneur de la province, ce n'est pas correct, à mon sens. Murray lui-même, dans ses ordres du jour, s'intitule *gouverneur du pays conquis*. Or, à cette date il n'y avait de conquis que la ville et le district de Québec.

Après la création du gouvernement de la province de Québec, qui eut lieu le 7 octobre 1763, Murray reçut sa nomination de gouverneur : elle est datée du 21 novembre de la même année. Il reçut ses instructions d'Angleterre au

mis de janvier suivant et fit le serment d'office le 10 août 1764. Il n'y eut pas sous lui de lieutenant-gouverneur, bien que Haldimand fit beaucoup d'efforts pour arriver à cette charge honorifique.

Ce qui revient à dire que, de 1759 à 1763, il n'y eut pas d'autre gouvernement qu'un gouvernement militaire, avec ses trois gouverneurs de district. Il ne pouvait du reste en être autrement, puisque le Canada ne fût définitivement cédé à l'Angleterre qu'en 1763, en vertu du Traité de Paris.

Les tableaux qui suivent peuvent renfermer quelques erreurs. Je n'en serais pas surpris, parce que les documents qui couvrent la période de 1763 à 1791 m'ont souvent fait défaut, surtout la *Gazette Officielle* de Londres qui contient le texte des nominations. Comme les gouverneurs qui nous ont été envoyés avec leur commission en poche, ne prêtaient le serment d'office qu'après leur arrivée à Québec, j'ai dû mentionner et la date de leur nomination et celle de leur assermentation. De même il m'a fallu donner la date du départ et celle du terme d'office quand les deux ne coïncidaient pas. Ainsi Murray, Haldimand, Prescott, Craig, pour ne citer que ceux-là, restèrent gouverneurs pendant assez longtemps après leur départ du Canada.

Cette manière de procéder, qui me semble rationnelle, expliquera pourquoi, dans certains cas particuliers, il existe une différence assez notable entre le tableau ci-dessous et ceux de mes devanciers.

N.-E. DIONNE

GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
DE 1763 à 1867

Nomination	Assermentation	Gouverneur	Administrateur	Départ ou mort	Terme d'office
1763, 21 nov.	1764, 10 août...	MURRAY.....	1766, 28 juin ...	1768, 12 avril
.....	1766, 30 juin	1766, 24 sept.
1766, 7 avril....	1766, 24 sept....	Irving.....	1768, 26 oct.
1768, 12 avril...	1768, 26 oct....	CARLETON.....	Carleton.....	1778, 30 juillet.	1778, 27 juin
.....	1770, 9 août....	1774, 18 sept.
1777, 18 sept....	1778, 27 juin ...	HALDIMAND.....	Cramahé.....	1784, 16 nov....	1786, 11 avril
.....	1784, 16 nov....	1785, 6 nov....	1785, 2 nov.
.....	1785, 2 nov....	1786, 23 oct.
1786, 11 avril...	1786, 23 oct....	DORCHESTER.....	Hope.....	1796, 9 juillet..	1796, 15 déc.
.....	1791, 25 août...	1793, 24 sept.
.....	1796, 12 juillet.	Clarke.....	1797, 27 avril
1796, 15 déc....	1797, 27 avril ..	PRESCOTT.....	Prescott.....	1799, 29 juillet	1807, 29 août
.....	1799, 31 juillet.	1805, 5 août....	1805, 31 juillet
.....	1805, 31 juillet.	Milnes.....	1807, 24 oct.
1807, 29 août...	1807, 24 oct....	CRAIG.....	Dunn.....	1811, 19 juin ...	1811, 21 oct.
.....	1811, 19 juin	1811, 13 sept.
.....	1811, 25 sept....	1812, 15 juillet
1811, 21 oct....	1812, 15 juillet.	PREVOST.....	Prevost.....	1815, 3 avril....	1815, 5 avril
.....	1813, 25 février	1813, 19 mars
.....	1813, 12 mai....	De Rottunberg	1813, 14 juin
.....	De Rottunberg

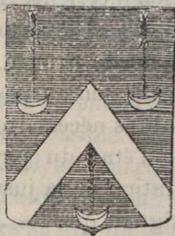
Nomination	Assermentation	NOM Gouverneur Administrateur	Départ ou mort	Terme d'office
1843, 24 février	1843, 30 mars	METCALFE		1845, 26 nov.
1846, 16 mars	1846, 24 avril	CATHCART		1846, 24 avril
1846, 1er oct.	1847, 30 janvier	ELGIN	1854, 22 déc.	1847, 30 janv.
	1849, 29 mai	Rowan		1854, 19 déc.
	1853, 23 août	Rowan		1849, 30 mai
1854, 21 sept.	1854, 19 déc.	HEAD	1861, 24 oct.	1854, 10 juin
	1857, 21 juin	Eyre		1861, 25 oct.
	1860, 12 oct.	Williams		1857, 2 nov.
1861, 2 oct.	1861, 25 oct.	Monck		1861, 23 fév.
1861, 2 nov.	1861, 28 nov.	MONCK		1861, 28 nov.
	1865, 30 sept.	Michel		1867, 1er juin
	1866, 11 déc.	Michel		1866, 12 fév.
				1867, 25 juin

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS, 1763-1867

Nomination	NOM	Terme d'office
1766, 7 avril	Carleton, Sir Guy	1768, 26 oct.
1770, 14 août	Cramahé, H.-T.	1782, 27 avril
1782, 27 avril	Hamilton, H.	1785, 13 août
1785, 13 août	Hope, H.	1789, 13 avril
1790, 4 août	Clarke, sir A.	1795, 24 juin
1796, 7 avril	Prescott	1796, 15 déc.
1797, 4 nov.	Shore Milnes	1808, 29 nov.
1808, 29 nov.	Burton, F. N.	1832, 27 janv.



JEAN TALON



ARMES DE TALON

JEAN TALON

Jean Talon fut, de fait, le premier intendant du Canada ; M. Robert, conseiller du roi, nommé intendant du Canada le 21 mars 1663, ne vint jamais au pays, et ne s'est troublé en aucune manière de cette charge que le roi lui donnait, n'ayant pas même assisté au Conseil d'Etat, de la date ci-haut, où étaient présents : le roi, son ministre, M. de Mézy, Mgr de Laval, et les membres nouvellement créés du Conseil Souverain de Québec.

Le plus, la lettre du Conseil Souverain, adressée à Colbert, le 13 juin 1664, semblerait indiquer qu'il n'y avait pas d'intendant de police, finance, etc., en Canada avant Talon.

Par lettres-patentes du 23 mars, 1665, Talon fut nommé intendant de la justice, police, et finance, " en les pays de Canada, Acadie, et Isle de Terre-neuve, et autres pays de la France septentrionale." Cette commission royale fut enregistrée au Conseil Souverain le 6 juillet 1665.

Avec Talon arrivait à Québec un grand nombre de familles, d'artisans et d'engagés. Ils amenaient des bœufs, des moutons, et les premiers chevaux qu'on eut encore vus dans le pays.

Pendant que M. de Tracy s'occupait de protéger la colonie contre les courses des ennemis, Talon, resté à Québec, arrangeait l'administration intérieure. Il examinait et appréciait tout pour faire rapport à Colbert duquel il tenait d'amples instructions en partant de France.

Louis XIV avait choisi Talon au poste du Canada parce qu'il avait toutes les qualités nécessaires pour prendre une connaissance parfaite de l'état du pays et pour réformer les abus dans l'administration de la justice, de la police et des finances. On se plaignait que les Jésuites avaient pris une autorité qui dépassait les bornes de leur profession ; que l'évêque était leur créature ; qu'ils avaient jusque-là

nommé les gouverneurs pour le roi, et fait révoquer ceux choisis sans leur participation.

Talon devait s'enquérir de ces choses, sans néanmoins découvrir ses intentions ; éviter toute querelle avec eux, et repousser en les ménageant, toute entreprise de leur part contre l'autorité du roi ou contre ses intérêts, parcequ'il était absolument nécessaire de tenir en juste balance l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle, de manière toutefois que celle ci fut inférieure à l'autre.

L'intendant était autorisé, avec le concours du vice-roi, et M. de Courcelles à nommer un nouveau Conseil Souverain plus sage que l'ancien, ou à modifier la composition de ce dernier. " Il importe," lui disait on, " que l'intendant ait perpétuellement dans l'esprit, que la justice, devant faire la félicité des peuples, doit régner sans distinction de personnes, et qu'il prenne garde que le Conseil la rende toujours avec intégrité, sans cabale et sans frais."

Il était chargé aussi de s'entendre avec le Conseil et les principaux habitants du pays pour faire des réglemens fixes sur l'administration des deniers publics, la culture des terres et l'établissement de manufactures. Il devait s'appliquer à faire occuper les terres de proche en proche, afin que les habitants pussent mieux se défendre contre les attaques des Sauvages ; on défricherait et ensemencerait trente ou quarante terres par année aux frais du roi pour de nouvelles familles.

Enfin, ses instructions s'étendaient aussi aux dîmes qu'il fallait fixer le plus bas possible. Ces instructions étaient signées, de la main du roi, et contresignées par le ministre.

Dans l'été de 1665, Talon transmit en France un rapport volumineux sur tous les sujets qu'il était chargé d'examiner. Il dit des Jésuites que, si par le passé, ils avaient balancé l'autorité temporelle, leur conduite, depuis peu,

était bien réformée. Quant au pays, on n'en pouvait faire un tableau trop favorable de ses rivières, de sa salubrité et de sa fertilité. Il ajoute que pour faire quelque chose du Canada, il faut le retirer des mains de la compagnie des Indes Occidentales et rendre le commerce libre.

Les représentations de Talon furent écoutées.

Talon demanda des colons à Colbert, mais n'eut pas grand succès. Colbert ne croyait pas prudent de dépeupler la France pour le Canada, et répondait que l'émigration devait être graduelle, et qu'il ne fallait pas y faire passer plus d'hommes que le terrain défriché ne pouvait nourrir.

Talon s'était fait débarquer à Gaspé. Il y trouva du minerai d'argent.

En 1666, Talon envoya M. de la Tesserie à la Baie Saint-Paul pour y faire des recherches géologiques.

Il fit couper des bois de toutes sortes, entr'autres, des mûres qu'il envoya à La Rochelle pour la marine royale. Il fit faire de nombreux essais de culture ; établit de nouvelles branches de commerce ; noua des correspondances avec la France, l'île Madère, et plusieurs autres contrées, et commença des pêcheries dans le Saint-Laurent et les rivières qui s'y jettent. Il favorisa surtout la pêche du loup-marin, qui produisit bientôt assez d'huile pour la consommation extérieure et pour exportation en France et aux Antilles, et où il fit envoyer du poisson, des pois, du mercure et des planches.

Comme la pêche pouvait devenir une des principales branches du commerce canadien, il projeta la création d'une compagnie assez riche pour la faire sur une grande échelle. (1)

Pour encourager la culture du chanvre, il en distribua

(1) Garneau, " Histoire du Canada ".

des graines aux colons, avec engagement de lui remettre un équivalent à la récolte future. Il s'empara du fil dans la colonie et ceux qui en reçurent de lui, en retour devaient lui fournir du chanvre.

Sur le surplus de certaines denrées, vendues en 1666, il réalisa assez pour entreprendre la construction d'un vaisseau de cent-vingt tonneaux, qui servirait à l'usage de la colonie, ou pour la marine du roi.

Il établit trois bourgs près de Québec.

En novembre 1666, Talon rappelle au roi, que son séjour avait été fixé à deux ans et il demande son congé lorsque cette période serait accomplie.

Vers la fin de 1668, l'état de sa santé, des affaires de famille, et peut-être des difficultés avec le gouverneur provenant moins de la diversité de vues, que de la différence de caractère, engagèrent Talon à repasser en France pour remettre sa charge.

L'intendant concevait et exécutait rapidement, ce qui lui faisait décider bien des choses sans en communiquer avec le gouverneur, afin d'éviter un retardement préjudiciable au service public ; cela déplaisait à M. de Courcelles, qui n'approuvait pas non plus tous les ménagements que l'intendant avait pour le clergé, contre lequel M. de Courcelles s'était laissé prévenir.

Talon siégea pour la dernière fois de son premier terme, au conseil, et où il signa le procès-verbal de la séance, le 22 août 1668.

Le 5 novembre 1668, le Conseil mande à Colbert que Talon va repasser en France, estimant sa santé assez forte pour faire le voyage, et qu'il pourra l'éclairer sur les affaires du Canada.

Le 10, Talon assiste à une séance du Conseil, et il est cité comme ci-devant intendant.

Le séjour de Talon à Paris ne fut pas inutile au Canada, car, s'il n'était plus l'intendant il y avait toujours des intérêts de commerce considérables, et son influence à la cour n'était pas diminuée. Talon avait été l'un des premiers valets de chambre de Louis XIV, probablement avant qu'il eut l'intendance du Hainaut, charge qui précéda celle du Canada.

Mais on ne pouvait se passer de Talon, au Canada, et sur la demande du roi (mai 1669) le premier se remit en route pour l'Amérique. Il repartit pour Québec en 1669. Le 22 juin, le secrétaire de Talon, le sieur Patoulet, surveillait l'embarquement de troupes, etc., à La Rochelle, pour le Canada. L'armement de Talon, en cette instance, évalué à 200,000 livres, après une navigation orageuse se perdit dans un naufrage, sur les côtes du Portugal, où l'intendant faillit périr. Il s'embarqua de nouveau l'année suivante et parvint à Québec le 8 août 1670, pensant encore faire naufrage près de Tadoussac où une tempête jeta son navire sur des roches et le mit sur le côté.

Talon amenait six Recollets. Le 15 septembre il apparaissait au Conseil pour la première fois depuis son retour de France.

Au printemps de 1670, durant l'absence de Talon, le sieur Patoulet commença à faire travailler la brasserie, la bâtisse étant terminée et prête à fonctionner.

Cette année l'intendant envoya Nicolas Perrot, vers les peuplades de l'ouest pour les engager à reconnaître la supériorité de Louis XIV. Cette entreprise menée à bien encouragea l'intendant à continuer les découvertes. Il envoya le P. Albanel avec M. de Saint-Simon et le sieur Couture à la Baie d'Hudson.

Les sauvages occidentaux rapportaient qu'il y avait un grand fleuve, nommé Mississippi, au couchant du Canada ;

voulant éclaircir ce point, Talon propose M. Joliet, de Québec, et le P. Marquette, pour cela.

Le 11 novembre 1670, Colbert lui fait avoir la capitainerie de Mariemont, en Hainaut.

En 1671, Talon annonce à Colbert qu'il a fait faire du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et du cuir. " J'ai des productions du Canada de quoi me vêtir des pieds à la tête," dit-il.

Le 14 mars 1671, Louis XIV le fit baron des Islets, en Canada.

M. de Courcelles ayant demandé son rappel, M. de Frontenac arriva en 1672, pour le remplacer. Sa réputation, qui le précéda, fit désirer à Talon de remettre sa charge. Il jugea la colonie trop petite pour occuper séparément deux hommes fort actifs et qui ne seraient pas disposés à dépendre l'un de l'autre, ni par conséquent agir avec ce concert qui exige des concessions réciproques. Il demanda sa retraite.

Le roi changea la baronnie des Islets, en comté d'Orsainville, en mai 1675, étendant l'investiture à la postérité mâle et femelle, contre la règle générale, et les lettres-patentes attestent le cas que le roi faisait de Talon, car elles exposent ingénument que sans cette extension à la postérité féminine, Talon n'aurait pas accepté cette faveur.

Avec sa charge à Mariemont, il fut aussi secrétaire du cabinet du roi.

Il paraît que Talon, à ses heures, était poète. Il adressait quelquefois à la mère Bouliée de la Nativité des madrigaux et des épigrammes auxquels elle répondait sur le champ, en même style, et ces pièces étaient estimées de tous les connaisseurs.

Il vivait encore en 1680 ayant traduit cette année-là, devant le Conseil d'État, le prévost des Maréchaux, Gau-

thier, sieur de Comporté, ce qui obligea le Conseil Supérieur de réclamer.

L'extérieur de Talon annonçait son mérite.

Nous donnons son portrait d'après une peinture de M. Hamel, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les Talons de Paris, blasonnaient *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois épis montants d'or, soutenus chacun d'un croissant montant d'argent.*

Il y avait des Talons dans le Hainaut, et sans doute, e'était une branche de la même famille, car ils ont presque les mêmes armoiries. Un Jean Talon était échevin de LeQuesnoy, (Hainaut) en juin 1698.

Talon était parent des célèbres avocats généraux de ce nom. Cette famille illustre dans la robe, suivant des *Mémoires* tire son origine d'Irlande, où l'on prétend qu'elle a possédé des terres et des places considérables.

Jacques Warceus, dans ses *Antiquités Irlandaises*, marque qu'à Tulli-Félim Alfelah, sur la rivière de Slane, Simon Lombard et Hughes Talon fondèrent en 1314 un couvent de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin. M. Allemand, avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire monastique d'Irlande*, étend ce qu'avait écrit Warceus, et s'exprime ainsi : — " Dans le comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommée Tollog ou Folaghe, petite ville sur la rivière de Slane, diocèse de Laghin, il y a eu un couvent fondé l'an 1314, par deux Français, Simon Lombard et Hughes Talon. Il y a même aujourd'hui", dit-il, " un augustin Irlandais dans le grand couvent de Paris, nommé le P. Talon, qui m'a assuré qu'il descend de ce Hughes Talon, qui sur la fin de ses jours, se fit augustin dans le même couvent qu'il avait fondé."

Et M. Allemand continue :— " Je pourrai prouver dans

peu que ce Talon était un des prédécesseurs de M. l'avocat général Talon, si fameux aujourd'hui dans l'Europe."

Le premier Talon qui vint d'Irlande en France pour s'y établir, où il fut colonel sous Charles IX, s'appelait Artus.

Son fils Jean, s'établit à Paris, où il fut nommé conseiller d'Etat, le 20 mars 1563.

Marie-Suzanne Talon, fille d'Omer (3e degré) morte le 1er octobre 1653, était mariée à Louis Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, Président en la Chambre des Comptes, père du chancelier de Pontchartrain.

Catherine, autre fille d'Omer, épousa en 1642, Jean-Baptiste Le Picard. Elle eut trois filles ; l'aînée : Claire-Eugénie fut la mère du chancelier d'Aguesseau.

La dernière fille d'Omer, épousa Pierre Bazin, grand père de l'archevêque de Rouen, et de Jacques Bazin de Bezon, maréchal de France.

Un autre Omer (VIe degré) : Angélique-Louise devint la femme de Louis-Joseph de Montcalm, marquis de Saint-Véran, le 3 octobre, 1736. Montcalm fut maréchal de camp et commandant des troupes du roi au Canada.

Ces alliances que je place sous vos yeux sont parmi les principales contractées dans la famille Talon. Elles prouvent son influence.

Pour concluer disons qu'il y eut un branche cadette aussi implantée à Paris. Sur cette branche on trouve plusieurs Jean Talon : et il est fort probable que notre intendant, Jean Talon en fut un rameau.

Ces notes sont prises dans un *Dictionnaire de la noblesse* par De la Chesnaye-des-Bois et Badier, 3e édition, 1873.

RÉGIS ROY

RÉPONSES

Notre-Dame-de-Foy. (V, X, 662.)—Le 2 novembre 1618, se trouvait rassemblée dans l'antique château de Celle, situé à huit kilomètres de Dinant, en Belgique, la Haute Cour du Sérénissime Ferdinand de Bavière, évêque et prince de Liège.

Depuis quelques années ce manoir était le théâtre d'une multitude de prodiges et le rendez-vous d'une foule d'étrangers qui affluaient là des pays voisins. Le noble seigneur de Celle, de commun accord avec les autorités civiles et religieuses de Dinant, et avec Mgr l'abbé de Leffe, en avait référé à son prince, Ferdinand de Bavière, qui, sans tarder lui envoya les hommes de son conseil les plus distingués par leur érudition, leur science théologique et leurs vertus. Ces illustres personnages appelèrent à leur tribunal les habitants de Foy et de Celle, qui avaient été les témoins ou l'objet des merveilles opérées en ce lieu.

Innocent Delimoir, batelier de D.nant, comparut le premier et déclara qu'au mois de juin 1609, il avait acheté à Messire de Celle, un chêne énorme, mesurant huit pieds de diamètre, qui se trouvait sur la route de Dinant à Foy. Il le fit abattre par un charpentier de Foy, Gilles de Wanlin. Delimoir avait eu l'intention de constuire un bateau du bois de cette arbre, mais ayant constaté que le chêne était vermoulu, il résolut de le vendre aux enchères et le fit scier par le charpentier de Foy. Ce fut en exécutant cet ordre que Gilles de Wanlin, et Gérard Thierry, domestique à la métairie de Foy, découvrirent dans le cœur de l'arbre, une prodigieuse quantité de pierres transparentes, de toutes formes et de toutes couleurs, grosses comme des noisettes—(très probablement des pierreries de colliers, diadèmes, bracelets ou autres parures)—une longue tresse de cheveux de

femme, qui semblaient fraîchement coupés, tant ils étaient merveilleusement bien conservés, et une petite statue de la Vierge, haute d'un empan (1). Cette statue était dans l'intérieur de l'arbre, cachée derrière un treillis composé de trois barreaux de fer tout rouillés. Elle était en pierre blanche, ou *pierre de France*, et d'une seule pièce.

Ayant appris qu'on avait trouvé une image de la *bien-aimée Notre-Dame* dans le chêne qu'il avait vendu au bachelier Delimoir, le seigneur de Celle la fit placer dans une nouvelle niche pratiquée dans un chêne voisin de celui que l'on avait abattu et fit fermer cette niche par trois barreaux de fer. La statue y était depuis plus de quatre ans quand on vint l'avertir qu'une tentative avait été faite pour l'enlever. Il ordonna donc aussitôt de la transférer à la chapelle de son manoir.

A dater de ce jour commença une telle suite de prodiges et de pèlerinages, il y eut un tel concours de malades, d'estropiés et d'aveugles, que le châtelain, absolument importuné par la foule, se résolut à construire un sanctuaire à l'endroit précis occupé jadis par le premier chêne. Il en dressa lui-même le plan et en surveilla l'exécution avec un soin jaloux. Les archives de Notre-Dame-de-Foy nous apprennent que ce sanctuaire avait la forme d'une rotonde avec, au centre, un autel pour y offrir le saint sacrifice de la messe. Sur cet autel une niche élégante, fermée comme l'originale d'un grillage de fer, et placée à la hauteur exacte que la précieuse statue avait occupée dans l'arbre mystérieux, renfermait l'image de la Madone.

La bénédiction du nouveau sanctuaire eût lieu le 21 novembre 1618. Elle fut l'occasion d'une fête religieuse sans précédents dans les annales de la cité dinantaise.

(1) L'empan est l'espace que l'on mesure entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés. Il varie de 8 à 9 pouces.

La chapelle de Messire de Celle devint bientôt insuffisante. Mais, grâce aux magnificences de personnages illustres, et d'une multitude de pèlerins reconnaissants l'on construisit (1623) à la sainte Vierge un temple assez spacieux pour contenir les visiteurs : c'est l'église actuelle de Foy-Notre-Dame.

Avec le bois des deux chênes de Foy les habitants de Dinant fabriquèrent des fac similé de la statue miraculeuse. Ces statues furent envoyées dans diverses villes de Belgique et de France, en Allemagne, en Hongrie, et jusqu'en Amérique. Reims, Lille, Hesdin, Gravelines, Saint Omer, Montmartre, Bailleul, en France ; Ypres, Alost, Oudenbourg en Flandre ; Vienne en Autriche, Gratz en Hongrie, Hal au Tyrol, Passau en Bavière, *Québec* en Canada, reçurent, avec leur statue de Notre-Dame-de-Foy, des lettres authentiques, qui en constataient la provenance, et signées des supérieurs ecclésiastiques de Dinant.

Ce fut en 1669 que la statue de Notre-Dame-de-Foy arriva à Québec. “ Le Père de Verencourt, écrit le jésuite Pierre-Joseph-Marie Chaumonot dans son *Autobiographie*, m'ayant envoyé d'Europe une Vierge faite du bois du même chêne où l'on avait trouvé la miraculeuse Notre-Dame-de-Foy près de Dinant, je formai le dessein de bâtir, sous le même nom, une chapelle à la Sainte Vierge, mais j'étais sans ressources. Les Français des environs de Québec se prêtèrent volontiers, et par dévotion envers Marie, à tous les travaux nécessaires. En peu de mois la chapelle fut en état de recevoir les fidèles. Elle est située au centre de ma mission à la Côte Saint-Michel, près de Québec. On commença bientôt à y trouver de la dévotion : elle s'accrut surtout par les miracles que la Sainte Vierge y opéra. Les deux plus éclatants furent la guérison d'un soldat français qui tombait du haut mal et celle de Madame La Dasné.

“ Ces merveilles, et plusieurs autres du même genre, excitèrent tellement la piété et la générosité de mes fidèles Hurons, qu'en peu de temps la nouvelle chapelle fut achevée, meublée complètement et décorée avec le meilleur goût. Pour témoigner leur reconnaissance à la Vierge, mes Hurons firent un superbe collier en perles et en porcelaines blanches, sur le contour duquel on avait imprimé en perles noires : *Beata quæ credidisti*. Ils l'envoyèrent au Révérend Père Recteur du collège de Dinant, avec prière de l'offrir de la part des Hurons, à l'originnaire de Notre-Dame-de-Foy.”

Les *Relations des Jésuites* signalent, elles aussi, la présence de la statue miraculeuse de Foy au Canada. Dans l'authentique accompagnant l'image il était dit expressément qu'elle devait être placée en quelque chapelle où les Sauvages font ordinairement leurs exercices de piété, afin qu'ils y puissent honorer la Mère de Dieu, et lui demander les grâces nécessaires à la conversion de tous les peuples de la Nouvelle France.”

Le 29 décembre 1673, les Hurons quittèrent leur bourgade de Notre-Dame-de-Foy pour aller s'établir à l'Ancienne-Lorette. Vingt ans plus tard, le 18 septembre 1694, Notre-Dame-de-Foy fut canoniquement érigée en paroisse, mais on n'y tint registres qu'en 1699.

Par une habitude assez commune au peuple des villes et des campagnes, les habitants de Notre-Dame-de-Foy abrégèrent le nom de leur paroisse et l'appelèrent Sainte-Foye, tout court. Je crois devoir mentionner cet insignifiant détail, parce que son ignorance pourrait amener une confusion de titres ; car il existe une martyre, du nom de sainte Foye, qui souffrit sous Dioclétien. D'autre part, les Dinantais en ont fait autant, et le célèbre sanctuaire de Notre-

Dame-de-Foy est aujourd'hui connu en Belgique sous le vocable de Foy-Notre-Dame.

Telle est l'origine du nom de l'historique petite paroisse Sainte-Foye. Je dis bien, historique. Car elle fut la marraine de l'une de nos plus belles victoires militaires : la bataille *Sainte-Foye*. A cette sanglante journée du 28 avril 1760 ella a tenu sur les fonts, à son baptême de sang et de feu, cette fille immortelle née de l'épée glorieuse du chevalier de Lévis. Ce triomphe éclatant, le dernier des armes françaises en Amérique, nous le plaçons, dans notre estime, au-dessus même de l'exploit de Carillon, parce qu'il représente pour nous la revanche du 13 septembre 1759. La bataille *Sainte-Foye* ! mais toute l'histoire de la paroisse Sainte-Foye tient dans son récit. Sans elle, ce village demeurerait obscur comme Waterloo... avant le 18 juin 1815.—
Multum in nomen !

ERNEST MYRAND

James Bell. (VII, VII, 819.)—L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle Angleterre, depuis 1774, en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens-français de la rivière Chambly, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan Allen, les majors Brown, du Massachusetts, James Livingstone, de New-York, et du traître Arnold.

En septembre 1775, un camp était formé à la Pointe Olivier (aujourd'hui Saint-Mathias), situé du côté est de Chambly, ayant pour commandant Livingstone, Jérémie Durand, perruquier, et Layseau, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes.

James Bell, marchand établi à Chambly, fut au nombre des Canadiens qui embrassèrent la cause des Américains. Confiant dans la promesse faite par le général Washington,

dans sa proclamation aux Canadiens, il fit des avances assez considérables aux armées de passage à Chambly, tant en effets qu'en argent, comme le prouvent les attestations de Moses Hazen, du major Butterfield et du capitaine Hamstranch, pour un montant de \$6056.34.

D'après certains documents, James Bell aurait levé une partie de la petite armée canadienne, qui se joignit à celle du major Brown. Par ses conseils et sa connaissance des lieux, James Bell, d'après ces mêmes documents, aurait beaucoup aidé à la prise du fort Saint-Jean.

Après la reddition du fort Saint-Jean, le général Montgomery employa Bell au transport des bateaux du lac Champlain à Chambly, et de cette place au fleuve Saint-Laurent.

Pendant le séjour des troupes bostonnaïses, M. Bell agissait comme agent du Congrès, et, sous les ordres du général Wooster, il présida à la construction des ouvrages militaires et des gondoles ordonnés par le Congrès.

James Bell mourut à Chambly le 6 juillet 1814, oublié du Congrès qui n'avait pas encore fait droit à ses justes réclamations. Sa femme, née Marguerite Christie, nièce du général Gabriel Christie, ne fut pas plus heureuse que son mari, et mourut en 1831, laissant à ses héritiers le soin de recueillir la dette du Congrès.

J.-O. DION

M. de Saint-Marc. (VII, II, 774.)—M. Joseph-Jean-Baptiste de Saint-Marc, arrivé en Canada le 8 juin 1796, avait été ordonné le 1er novembre 1785. Il appartenait au diocèse d'Aire et de Dax, avant la Révolution; ensuite il devint curé de Grenade sur l'Adour, dans les Landes. En 1792 il quitta la France pour venir échouer, quatre ans plus tard, sur nos plages canadiennes. Il fut, à son arrivée, nommé chapelain des Ursulines des Trois-Rivières où il demeura jusqu'en 1802, alors qu'il reprit le chemin de la France; c'é-

taît au lendemain du Concordat. En France il fut nommé curé de Mont-de-Marsan, où il est mort en 1842.

“ Son souvenir est encore vénéré dans les Landes ; il était doué d'un rare talent de parole. Il fut chevalier de la Légion d'Honneur. Sa famille, qui était de Mont-de-Marsan, y compte encore des membres très honorables, entre autres un neveu, qui est un médecin très estimé.”

Le passage de ce prêtre français aux Trois Rivières laissa des traces bien visibles de son habileté comme de son dévouement. Voici ce qu'on en pensait de son temps dans l'intérieur du cloître : “ M. de Saint-Marc est un homme de mérite et d'une vertu distinguée. Monseigneur ne pouvait nous choisir un meilleur directeur que ce jeune ecclésiastique si mûr déjà, si vertueux et si savant dans les choses de Dieu. Il s'applique surtout à former à l'esprit religieux les jeunes vierges du cloître... On voudrait lui faire oublier l'ancienne France, s'il était possible d'oublier sa patrie.”

A l'instar de son compatriote, M. l'abbé Gazelle, M. de Saint-Marc souffrit beaucoup de nostalgie, et l'on devinait facilement par son langage, qu'il retournerait en France aussitôt que les portes lui en seraient ouvertes. Aussi bien, dès que la paix fut rétablie, il partit pour ne plus jamais revenir. Il venait d'être nommé curé de la paroisse du Cap de la Magdeleine. “ Il s'embarqua le 2 juin 1802, lisons-nous dans les Annales des Ursulines, au grand regret de la Communauté, qui eût désiré vivre longtemps sous sa paternelle égide.”

G. DU CHEVROT

L'abbé Philippe-René de Portneuf. (V, 1, 559.)—Voici quelques notes supplémentaires sur la mort tragique du curé Portneuf. Voyez d'abord *Bulletin*, vol. 5, p. 213, et aussi un article de M. l'abbé Ferland dans le premier volume de la *Littérature canadienne de 1850 à 1860*.

A la date du 23 août 1759, le capitaine Knox, alors campé

à Lévis, écrit dans son *Journal* : “ Un prêtre avec environ quatre vingts de ses paroissiens ayant fortifié une maison, à quelques milles à l'est de notre camp, sur la rive nord du fleuve, d'où ils prétendent imprudemment défier nos troupes. On va envoyer un détachement d'infanterie légère avec une pièce de campagne et un obusier pour les soumettre.”

Le lendemain, 24 août, le capitaine Knox écrit : “ Le prêtre, qui s'est retranché dans une maison avec ses paroissiens, sur la rive nord du fleuve, a envoyé un billet à un officier qui commande un poste dans les environs, le priant, lui et sa compagnie, de lui faire l'honneur d'aller diner avec lui, l'assurant que lui et ceux qui seront assez bons de l'accompagner s'en retourneront en toute sûreté, et il ajoute que l'officier anglais se battant pour son roi et la gloire il espère qu'on l'excusera de se battre avec ses pauvres paroissiens qui défendent leur pays. L'officier a répondu qu'il regretterait de ne pouvoir se rendre à cette invitation mais qu'il espérait diner bientôt avec le galant prêtre et ses adhérents dans le camp anglais.”

Le 25, Knox consigne la fin de cette héroïque aventure : “ Quelques prisonniers ont été amenés aujourd'hui par un parti de Rangers. L'infortuné prêtre est défait ; un détachement de troupes légères se mirent en embuscade sur la lisière de la forêt près de sa maison fortifiée, et aussitôt que la pièce de campagne fut amenée et commença à fonctionner, le prêtre et ses hommes sortirent. Aussitôt ils tombèrent dans l'embuscade. Le prêtre et trente de ses compagnons ont été pris, tués et scalpés. On les a traités avec cette cruauté parcequ'ils s'étaient déguisés en Indiens. Dans cette rencontre cinq des nôtres ont été blessés... La paroisse de *Richet* (Château-Richer) de même que la belle maison occupée par le prêtre trop zélé et appelée *Château Riquet* sont maintenant en flammes.”

Les grenadiers commencèrent le 20 (août), leur marche vers Québec, dans le dessein de brûler et de détruire toutes les maisons de ce côté. Le 24, ils furent attaqués par un parti de Français que commandait un prêtre; mais nos hommes tuèrent trente-un d'entre eux et leur enlevèrent la chevelure. Ils traitèrent pareillement le prêtre qui s'était mis à leur tête. Cette bande cependant n'avait causé aucun dommage à ceux de notre parti. " *Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent, contenant un rapport détaillé des mouvements de la flotte et de l'armée anglaises, depuis le moment de son embarquement à Louisbourg, jusqu'à la reddition de Québec, en 1759*—*New-York Mercury*, 31 décembre 1759.

Le 27 (août), il nous en vint un second (déserteur) qui était sergent dans le régiment Royal Américain; celui-ci en nous annonçant le prochain départ de la flotte nous assura que M. Wolfe leverait sous 8 jours son camp du Sault; il nous ajouta que l'abbé de Portneuf, curé de St-Joachim, ayant été pris par les coureurs de bois avait été massacré par eux, ainsi que 9 habitants qu'il avait avec lui, après avoir mis les armes bas, et que les chevelures de ces malheureux avaient été portées au camp. Ce fait a été depuis vérifié par le rapport d'un 10^e habitant qui était dans ce détachement et qui s'échappa". Ramezay, *Evénements de la guerre en Canada durant les années 1759 et 1760*.

31 août 1759—On nous a débité, il y a quelques jours, qu'un détachement des ennemis, destiné à brûler la paroisse de Saint-Joachim, avait éprouvé quelque résistance de la part d'une cinquantaine d'hommes conduits par leur curé, le sieur de Portneuf. N'ayant pas été les plus forts, huit hommes ont été tués et la chevelure levée. Ils ont été si mutilés

qu'on a eu peine à reconnaître le cadavre de l'ecclésiastique. Ce fait s'est vérifié.—Montcalm, *Journal*, p. 601.

“ J'oubliais d'avoir l'honneur de vous dire que les anglais ont tué l'abbé Portneuf, curé de Saint-Joachim, et neuf habitants avec lui, quoiqu'ils se fussent rendus prisonniers. Ils étaient dix habitants avec lui ; un seul s'est sauvé. Ils furent cernés dans un bois par deux cents *rangers*. Le curé a eu la tête ouverte en quatre et toute la chevelure faite. M. Wolfe est cruel.—Bigot, *Lettre à Lévis*, 1er septembre 1759.

Acte de sépulture de M. René de Portneuf, curé de St-Joachim (Registre de Sainte-Anne de Beaupré) :

“ Le vingt six août mil sept cent cinquante-neuf a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Messire René Portneuf, prêtre et curé de la paroisse de Saint-Joachim, qui a été massacré par les anglais le 23 de ce mois étant à la tête de la paroisse pour la défendre des incursions et hostilités qu'y faisait l'ennemi. Furent présents Etienne Lessard, Jean Lessard, Claude Caron et grand nombre d'autres habitants de cette paroisse.

Parent, curé.”

Note ajoutée près de l'acte de sépulture par M. Hubert, curé de Sainte-Anne :

“ M. de Portneuf est inhumé près des balustres sous le chœur à l'endroit où il y a une croix peinte en noir, que j'ai mise en cet endroit, sur la déposition de ceux qui avaient assisté à sa sépulture. Il est inhumé sans cercueil.”

Lors de la translation des cadavres de la vieille dans la nouvelle église, 12 avril 1878, le corps de M. de Portneuf n'a pu être identifié. Un vieillard de Saint-Joachim me disait récemment : “ On a toujours entendu répéter que M. Portneuf était à la tête de quelques paroissiens quand il a été massacré et qu'on lui avait enlevé la chevelure.”

On montre encore l'endroit précis où le massacre eut lieu, à un mille de l'ancienne église, en droite ligne.

Cet endroit est sur le bord du coteau environ à quatre arpents au nord du chemin royal sur la propriété de Roger Lessard, à proximité de la ligne sud-ouest de la ferme du séminaire occupée en 1897 par David Fortin.

Le 27 août 1759, les compagnons de M. de Portneuf furent inhumés dans le cimetière de Sainte-Anne. Voici leurs actes de sépulture :

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf a été inhumé Louis Paré de la paroisse de Saint-Joachim, tué par les anglais, âgé de soixante-et-quatre ans.

Parent, curé.

Le vingt sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Jean Gagnon de la paroisse de Saint-Joachim, tué par les Anglais, âgé de soixante-et-neuf ans.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Pierre Gagnon, tué par les Anglais, âgé de soixante-et-un ans.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Charles Languedoc, tué par les Anglais, âgé de quarante huit ans.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Michel Magnan âgé de trente ans, tué par les Anglais.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Jean Soton, âgé de vingt-six ans, tué par les Anglais.

Parent, curé.

Le vingt-sept août mil sept cent cinquante-neuf, a été inhumé Louis Alaire, âgé d'environ vingt ans, tué par les Anglais.

Parent, curé.

Le colonel de Longueuil. (VII, VII, 816.)—
Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoyne de Longueuil, plus
connu sous le nom de l'honorable colonel de Longueuil,
naquit au manoir de Soulanges le 2 avril 1738.

Il était fils de Paul Joseph LeMoyne, chevalier de Lon-
gueuil, dernier gouverneur de Trois-Rivières, et de Marie de
Joybert de Soulanges.

A l'âge de douze ans il entra au service. En 1759, il
était capitaine-aide-major des troupes du détachement
de la marine.

Il continua sa carrière militaire sous le gouvernement
anglais et prit part, en 1775, à l'héroïque défense du fort
Saint-Jean, où il fut fait prisonnier et emmené aux Etats-Unis.

En 1777, il fut nommé inspecteur général de la milice,
et, en janvier 1796, colonel du régiment des Royaux-Canadi-
ens. Appelé par le roi au conseil législatif et exécutif de
la province du Canada, sous l'administration de lord Dor-
chester, il dû naturellement y représenter les intérêts du
vaste district de Montréal.

Le troisième baron de Longueuil ayant été tué en 1755
et n'ayant laissé de son mariage avec Mlle d'Eschambault
qu'une fille qui épousa plus tard le capitaine Grant, le
colonel prit le titre de baron et le porta jusqu'en 1774. Il
basait ses prétentions sur le fait qu'il était le seul descendant
mâle du deuxième baron, Charles LeMoyne de Lon-
gueuil, son grand-père ; mais les jurisconsultes décidèrent que
le titre devait aller à la fille du troisième baron, Mme Grant.

En 1770, M. de Longueuil épousa, à Montréal, Mme de
Bonne, dont le premier mari, le chevalier de Bonne de
Lesdiguères, officier distingué, avait été tué en 1759 au siège
de Québec. Il n'y eut aucun enfant de ce mariage.

M. de Longueuil mourut à Montréal le 19 janvier 1807.
Avec lui s'éteignit en Canada la dernière branche mâle des
de Longueuil.

MONONGAHELA DE BEAUJEU

QUESTIONS

822—Les gens employés aux *corvées* ordonnées par le gouvernement étaient-ils payés ? PRO. B.

823—A l'origine du gouvernement constitutionnel se servait-on également du français et de l'anglais dans notre Chambre d'Assemblée ? Les procès verbaux des séances, les bills étaient-ils rédigés dans les deux langues ?

M. P. P.

824—Les Jumonville et les Villiers ont-ils des descendants encore vivants au Canada ? CHS. BERT.

825—M. Sulte donne-t-il quelque part la liste des journaux publiés à Trois-Rivières ? T. R.

826—“ Les Sauvages du Canada, a écrit quelque part un grand voyageur français, marquent la sixième heure du soir par le moment où les *ramiers* boivent aux sources.” Y a-t-il du vrai la dedans ? SAUV.

827—Connait-on l'auteur ou les auteurs de la plainte qui fut publiée sur des feuilles volantes quelques jours après la mort de M. Hubert, curé de Québec, noyé en face de la ville, le 21 mai 1792 ? CANT.

828—James Stuart destitué comme procureur-général par le gouverneur Aylmer écrivit au *Herald* de Montréal une lettre au cours de laquelle il déclarait qu'aussitôt le terme d'office de lord Aylmer expiré, il le provoquerait en duel. Mit-il cette menace à exécution ? XXX.

829—Les intendants envoyés ici par les rois de France étaient-ils indépendants de nos gouverneurs ? Leurs commissions donnent-elles toutes leurs attributions ? ABN.